



# UFC-QUE CHOISIR

## Marseille et Alpes-Maritimes

### OFFRE DE STAGE – JURISTE STAGIAIRE

L'**UFC-Que Choisir de Marseille et des Alpes-Maritimes** est une association Loi 1901 à but non lucratif.

Depuis près de 50 ans, nos bénévoles et juristes informent annuellement des milliers de consommateurs sur les voies de recours dont ils disposent. Nous conseillons également nos adhérents sur les litiges qui les opposent à un professionnel et intervenons en leur nom dans des centaines de dossiers pour défendre leurs droits.

Chaque année, nous accueillons des stagiaires dans nos locaux de Marseille, afin d'accompagner des étudiants juristes dans leur formation à la résolution amiable des litiges de consommation.

Par l'étude de cas pratiques, vous découvrirez les méthodes de résolution des litiges concernant le droit de la consommation, dans le cadre de dossiers en Assurance, en Banque, en Immobilier, en Télécoms, en Énergie ou en Ventes et Services.

Vous êtes étudiant en Master 2 de Droit ou en I.E.J. et vous recherchez un stage ?



Nous pouvons vous accueillir pour **5 mois à compter du 1er Mars 2023 jusqu'au 31 Juillet 2023.**



Dans nos locaux du **11 Bis rue Saint-Ferréol à Marseille (13001).**



**Gratification légale.**



**Convention de stage obligatoire.**

Vous avez une appétence pour la défense des droits des consommateurs, vous êtes doté de bonnes capacités d'expression écrite et orale, vous êtes dynamique et avez envie d'apprendre ? N'attendez plus, et envoyez nous votre candidature à l'adresse suivante : [contact@marseille.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@marseille.ufcquechoisir.fr)

**L'équipe de l'UFC-Que Choisir de Marseille et des Alpes-Maritimes**